

La Réunion préparatoire au prochain Conseil Extraordinaire des Ministres de l'ABN se tient au palais du congrès à Niamey au NIGER du 24 au 25 avril 2008...

Le Comité Technique des Experts de l'ABN s'est réuni ce jeudi 24 avril 2008 à Niamey au NIGER dans le but d'examiner, de valider et de soumettre à l'adoption du Conseil Extraordinaire des Ministres, le programme d'investissement de l'ABN, la charte de l'Eau et le rapport du Secrétariat Exécutif (2002-2007). La cérémonie d'ouverture a commencé par l'allocution du Secrétaire Exécutif suivie du discours d'ouverture du Représentant du Président du Conseil des Ministres de l'ABN.

Il faut rappeler que la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement et des Partenaires de l'Autorité du Bassin du Niger tenu à Paris en avril 2004, a convenu d'une feuille de route, que l'ABN devrait respecter pour la conduite des actions programmées.

L'Autorité du Bassin du Niger a permis l'élaboration et l'adoption par le Conseil des Ministres du programme de développement durable (PADD) assorti d'un programme d'investissement. Une charte de l'eau et de plusieurs autres plans et schémas sont en chantier. Ces réalisations seront soumises à l'appréciation du Conseil des Ministres le 28 avril 2008 puis au Sommet des Chefs d'Etat le 30 avril 2008 pour approbation.

Une table ronde des bailleurs de fonds suivra en juin 2008 en vue de rechercher le financement du Programme d'Investissement permettant ainsi d'atténuer les souffrances des populations du bassin, qui n'ont que trop attendu.

Cependant, la mise en œuvre du Plan d'Action pour le Développement Durable du Bassin du Niger, nécessitera de nos Etats des efforts et des engagements forts à savoir :

- Une confiance mutuelle entre les pays de l'ABN pour transcender les intérêts individuels, développer ensemble les opportunités et les mettre en valeur en tenant compte des

subsidiarités entre les sous ensembles géographiques ;

- Une intensification des activités pour le développement des secteurs clé comme l'agriculture, l'énergie et partager les bénéfices dans un cadre régional ;
- Des actions concrètes sur le terrain, capables de légitimer la coopération entre les Etats et de produire des bénéfices à partager entre les Etats du bassin du Niger ;
- Une ABN forte et renforcée dans son mandat.

Cette rencontre au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'ABN est la preuve de la maturité retrouvée de notre Organisation commune. C'est aussi le signe de la volonté des pays membres du bassin du Niger de bâtir une coopération solide, base essentielle à l'émergence de grands ensembles géographiques et économiques.